



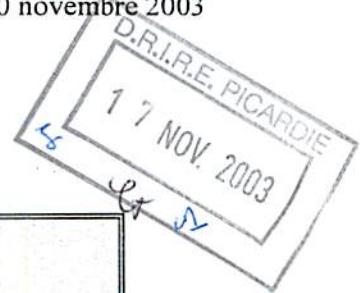
VM

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE  
PRÉFECTURE DE LA SOMME

Amiens, le 10 novembre 2003

Direction des Actions  
Interministérielles

Urbanisme et Environnement  
3<sup>me</sup> Bureau



INSTALLATIONS CLASSÉES  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CESSATION PARTIELLE D'ACTIVITÉ

Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme donne acte à la S.C.A. AGRO PICARDIE, siège social : rue de l'Ile Mystérieuse B.P. 22 à BOVES (80440), de sa déclaration du 18 septembre 2003 relative à la mise à l'arrêt de l'exploitation de la cuve de gaz, d'une capacité de 70 m<sup>3</sup> au sein de son exploitation sise à SALEUX, au lieu-dit : "Le Capron", parcelles cadastrées section AA n° 2 à 5, et réglementée par l'arrêté préfectoral du 8 janvier 1992 qui demeure toujours valable.

Pour le préfet et par délégation :  
L'attaché, adjoint au chef de bureau,

Benoît READY

Copie adressée à :

- ⇒ Monsieur le maire de SALEUX
- ⇒ Monsieur le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Picardie
- ⇒ Monsieur l'ingénieur subdivisionnaire des mines
- ⇒ Madame la directrice départementale de l'équipement de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur des services vétérinaires de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur du service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile